

# MANUEL D'UTILISATION DE LA SALLE DES MARCHES ACCES PERSONNE PUBLIQUE CREATION ET GESTION D'UN ACCORD-CADRE MULTITITULAIRES

Vous allez utiliser les services en ligne de la plate forme de dématérialisation de la Salle des Marchés **achatpublic.com.** 

Ce document vous montre étape par étape, et de manière illustrée, comment utiliser la salle des marchés pour créer et gérer une procédure d'accord-cadre.

Pour accéder à la Salle des Marchés et à ses procédures vous devez préalablement installer les prérequis nécessaires. Si ce n'est pas fait, procédez à leur installation dans la rubrique « Installation prérequis »





# **TABLE DES MATIERES**

1	Accés	s à la salle des marchés	5
	1.1	Accéder à la salle des marchés acheteurs	5
	1.2	La page d'accueil « Mes consultations »	5
2	Creer	une consulation	6
	2.1	Choisir le niveau de dématérialisation	6
	2.2	Saisir les éléments de la consultation	7
	2.2.1	Fiche de création (page 1/2)	7
	2.2.2	Fiche de création (page 2/2)	. 10
	Valid	er la création de la consultation	
	2.3	Définition des lots	. 12
	2.3.1	Cas général	. 12
	2.3.2	Cas particulier : une date limite de réception des plis différente en fonction des lots	. 12
3	Const	tituer et mettre en ligne le DCE	
	3.1	Constituer le DCE	
	3.2	Mettre en ligne votre DCE	
4	Le do	ssier de consultation	. 18
		L'ouverture de la salle	
		Demande de DCE sur support physique	
	4.2.1		
	4.2.2	La demande de l'entreprise	
5	Prépa	rer la commission d'appel d'offres	
	5.1	Fermer la salle	
	5.2	Le registre	
	5.2.1		
	5.2.2	Le retrait du register	
		Retirer les plis	
6		la commission d'appel d'offres	
	6.1	Ouvrir les candidatures	
	6.1.1	Sélectionner les candidatures	
	6.1.2	Retirer les clés	
	6.1.3	Ouvrir les candidatures	
	6.2	Ouvrir les offres	
	6.2.1	Sélectionner les offres	
	6.2.2	Retirer les clés	
	6.2.3	Décisions de la Commission.	
7		ettre en concurrence	
	7.1	Créer une remise en concurrence	
	7.2	Mettre en ligne le DCE	
	7.3	Mettre en ligne votre DCE	
		L'ouverture de la salle.	
		Préparer la CAO	
	7.5.1	Fermer la salle	
	7.5.2	Le registre	
	7.5.3	Retirer les plis	
	7.6	Tenir la CAO	
	7.6.1	Sélectionner les offers	
	7.6.2	Retirer les clés	
	7.6.3	Décision de la commission	
8		iner un accord-cadre	
,	8.1	Achever la consultation.	
	8.2	Télécharger les preuves	
		<u> </u>	_



8	3.3	Vérifier les preuves	50
9	Supp	oprimer la consultation	51

Le Service support client achatpublic.com se tient à votre disposition pour vous guider dans l'installation et l'utilisation de la salle des marchés dématérialisés :

O 810 272 787 (prix d'un appel local, France métropolitaine).

Email: support@achatpublic.com



ETAPES DE LA PROCEDURE DE DEMATERIALISATION		
Création de la consultation		
Constitution et mise en ligne du DCE	- Création	
téléchargeable	- Modification (gestion des versions)	
	- Ouverture de la salle	
Gestion des questions posées par les	- Gestion des questions / réponses	
entreprises	- Tenue du registre des retraits	
Préparation de la CAO	- Fermeture de la salle	
	- Consultation et retrait des registres	
	- Retrait des plis chiffrés	
Tenue de la CAO	- Sélection et ouverture des enveloppes relatives à la	
	candidature	
	- Sélection et ouverture des enveloppes relatives à l'offre	
ACTI	ONS TRANSVERSES	
Suivi de l'état d'avancement de la	Fiche consultation	
consultation		
Echanges entre la personne publique et	Espace d'échange sécurisé	
les soumissionnaires		

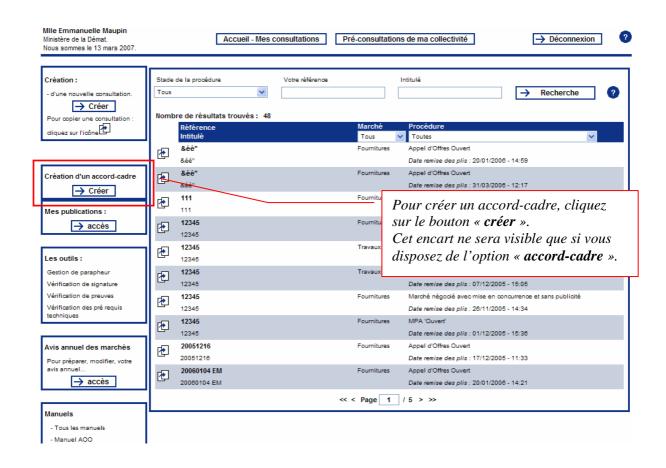


# 1 ACCES A LA SALLE DES MARCHES

## 1.1 Accéder à la salle des marchés acheteurs



# 1.2 La page d'accueil « Mes consultations »







Pour créer un accord-cadre, cliquez sur le bouton « créer ».

#### 2 CREER UNE CONSULATION

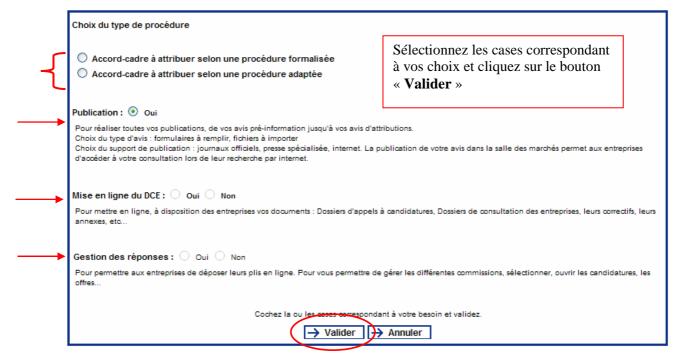
## 2.1 Choisir le niveau de dématérialisation

Vous devez déterminer quelles phases de votre consultation seront dématérialisées : publication, mise en ligne du DCE, gestion des réponses.

Vous avez le choix entre un « accord-cadre à attribuer selon une procédure formalisée » ou un « accord-cadre à attribuer selon une procédure adaptée ».

En fonction du type de procédure, vos choix seront contraints. Par exemple, dans le cadre d'une procédure formalisée, vous devrez procéder à la gestion dématérialisée des réponses (conformément au CMP), il vous sera donc impossible de décocher la case Gestion des réponses.

Dans tous les cas, la case **Publication** reste cochée pour vous donner la possibilité de publier via notre plateforme (ceci ne constitue pas une obligation).



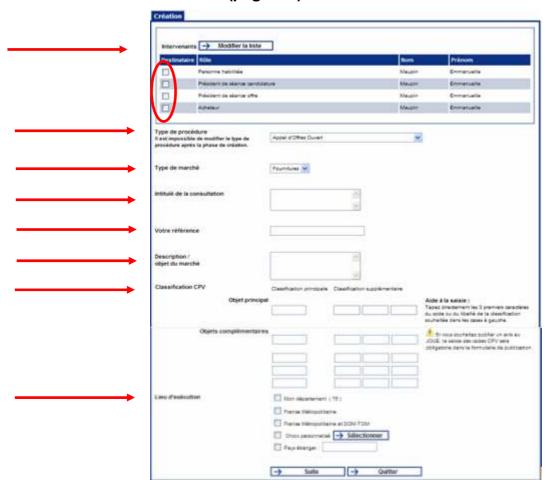
Attention : ces choix sont définitifs !

En fonction des différentes options retenues par votre collectivité, certains choix ne peuvent pas être disponibles.



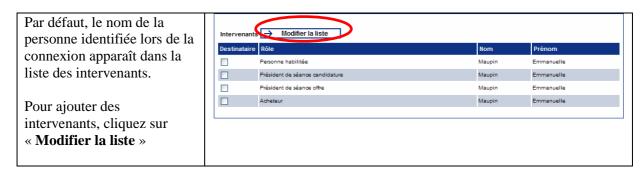
# 2.2 Saisir les éléments de la consultation

# 2.2.1 Fiche de création (page 1/2)



# 2.2.1.1 Définir les intervenants

Il vous revient de désigner les futurs destinataires des mails de suivi de la consultation (suivi des réponses, échanges avec les soumissionnaires, etc).

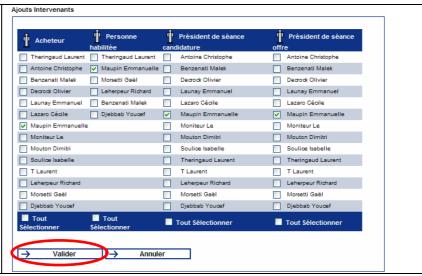


Sélectionnez les intervenants sur cette consultation et attribuez leur un rôle (PCAO, Personne habilitée, Rapporteur...).

Cliquez sur « Valider »

NB: la liste des intervenants

peut être modifiée à tout moment

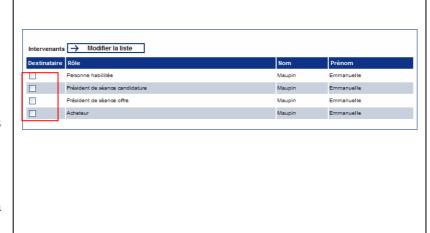


#### 2.2.1.2 Choisir les destinataires

Pour sélectionnez les personnes que vous voulez désigner comme destinataires des courriers, cochez la case « Destinataire » devant leur nom.

Les personnes ainsi désignées recevront tous les mails générés par la plateforme (confirmation de création),

Note: La liste des destinataires des correspondances peut être modifiée à tout moment jusqu'à la clôture de votre consultation.



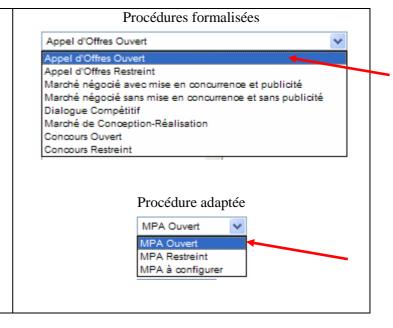
## 2.2.1.3 Type de procédure

Dans le menu déroulant « **Type de procédure** » sélectionnez la procédure que vous souhaitez engager.

Si vous êtes dans le cadre d'une **procédure formalisée**, vous pourrez choisir entre toutes les procédures formalisées :

Si vous êtes dans le cadre d'une **procédure adaptée**, vous

Le type de procédure est **définitif**, ce choix n'est plus modifiable, une fois la consultation créée.





## 2.2.1.4 Type de marché

Sélectionnez le type de marché pour votre consultation : Fournitures, Services ou Travaux

Le type de marché est modifiable à tout moment de la « vie » de la consultation.



#### 2.2.1.5 Intitulé de la consultation

L'intitulé de la consultation est modifiable à tout moment de la « vie » de la consultation.

#### 2.2.1.6 Votre référence

Indiquez dans ce champ votre référence interne.

La référence interne est modifiable à tout moment de la « vie » de la consultation.

#### 2.2.1.7 Description / objet du marché

Nous vous recommandons de remplir ce champ avec une description détaillée de votre marché. La description de l'objet du marché est modifiable à tout moment de la « vie » de la consultation.

#### 2.2.1.8 Classification CPV

Les codes CPV peuvent maintenant être ajoutés à vos consultations.

Double-cliquez dans un champ pour voir la liste des codes.

Cliquez alors sur le code choisi pour l'insérer dans le champ.

La classification principale décrit les fournitures, travaux ou services, objet du marché

La classification supplémentaire peut être utilisée pour compléter la description de l'objet (précisons sur la nature ou la destination de l'objet du marché).

Ces informations sont transmises directement au module de publication et au module de création de l'avis annuel des marchés passés. Elles ne sont donc saisies qu'une seule fois.

Une fois la salle ouverte les classifications CPV ne peuvent plus être modifiées.

#### 2.2.1.9 Lieu d'exécution

Annuler Si vous cochez la case « Choix Nord Pas-de-Calais Picardie personnalisé » une nouvelle Champagne Ardenne ✓ 59 Nord fenêtre s'ouvre. 02 Aisne 08 Ardennes 82 Pas-de-Calais 60 Oise ✓ 10 Aube **✓** 80 Somme ✓ 51 Marne Cochez les cases des 52 Haute Marne départements dans lesquels vous Alsage Franche Comté Lorraine voulez passer votre Appel d' **✓** 54 Meurthe-et-Moselle ✓ 67 Bas-Rhin 25 Doubs Offres. Puis cliquez sur 55 Meuse 39 Jura 68 Haut-Rhin « Valider » en haut de la liste. La 57 Moselle 70 Haute Saône fiche de création s'affiche à 88 Vosges 90 Territoire-de-Belfort nouveau. Bourgogne lle de France Centre 21 Côte-d'Or 75 Paris \_\_\_\_ 18 Cher



Une fois votre formulaire rempli et vérifié, cliquez sur le bouton « Suite » pour passer à l'étape suivante

# 2.2.2 Fiche de création (page 2/2)

Création					
Anonymat des réponses	Pour œtte consultation vous souhaitez que les plis déposés puissent l'être de manière anonyme.				
Allotissements	marché divisé en lots • marché unique				
Nombre de lots					
	Vous souhaitez que les entreprises répondent avec :				
	1 enveloppe par lot				
	1 enveloppe regroupant tous les lots				
Date limite de remise des plis					
13 , 03 , 2007	14 h 21 mn (heure de paris) format : jj/mm/aaaa; hh:mn s plis en fonction des lots (si vous choisissez cette option, vous renseignerez ces dates avec chaque lot)				
Enchères (uniquement dans le	cadre des marchés de fournitures)				
Vous souhaitez recourir à une séance d'enchères électroniques inversées à la fin de cette procédure Non Celle-ci vous permettra d'attribuer votre ou vos marchés ou initier une suite de remises en compétition permanentes					
	→ Suite → Quitter				

#### 2.2.2.1 Anonymat des réponses

Cette fonctionnalité permet uniquement l'anonymat des réponses sur le registre des retraits et des dépôts.



La case est cochée "oui" par défaut. Hors concours, pensez à cocher "non".

#### 2.2.2.2 Allotissement

Vous avez la possibilité de choisir de réaliser une consultation non allotie qui aboutira à un marché unique. Dans ce cas, cochez la case « marché unique ».

Si vous choisissez d'allotir votre marché, cochez la cas « « marché divisé en lots ».

Si votre marché est divisé en lots : Indiquez le nombre de lots de votre consultation.

## 2.2.2.3 Option une enveloppe par lot / une enveloppe regroupant tous les lots

Par défaut, sélectionnez le bouton radio « une enveloppe par lot ».

Par ailleurs, vous pouvez aussi opter pour « une enveloppe regroupant tous les lots ». Cette faculté est offerte pour certaines procédures qui comportent un nombre de lots TRES important, permettant aux candidats de répondre en regroupant les lots dans une seule et même enveloppe.

Dans ce cas, votre marché sera considéré comme disposera d'un « allotissement global » : vous n'aurez plus la possibilité de le diviser en lots.



# Cet élément ne peut plus être modifié une fois la salle ouverte!

#### 2.2.2.4 Date limite de remise des plis

Cette information indique la date et l'heure limites auxquelles les candidats devront déposer leur offre. Au-delà de cette date, le DCE ne sera plus téléchargeable dans la Salle des Marchés entreprises et les offres reçues seront déclarées hors délai.

Cette date peut être modifiée jusqu'à la fermeture effective de la salle.

#### 2.2.2.5 Enchères

Dans le cadre d'un marché de fournitures, vous avez la possibilité de recourir à une séance d'enchères inversées.



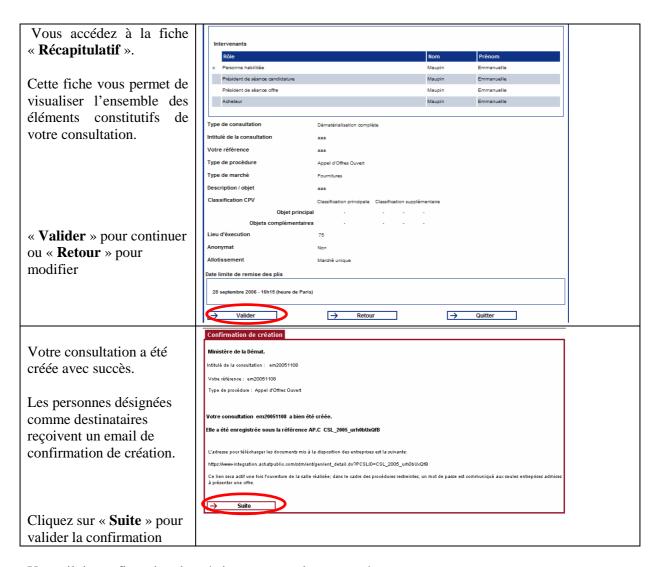
Si vous souhaitez utilisez cette option, sélectionnez « Oui » dans le menu déroulant. L'activation de cette fonctionnalité initialise l'accès à la salle d'enchères.

#### 2.2.2.6 Validation

Vérifiez que votre fiche de création a été remplie correctement puis cliquez sur « Suite »

\*\*Contractement des résonats des résonations dues résonation dues résonation dues résonations due résonations dues résonations due résonations dues résonations due résonation due résonations due résonatio

## Valider la création de la consultation

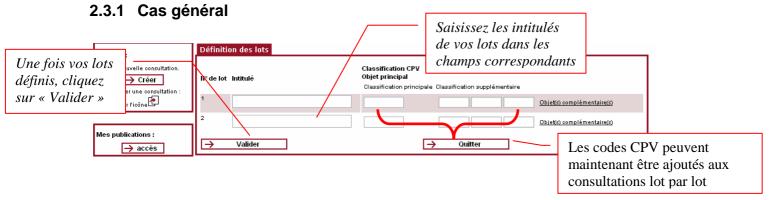


Un mail de confirmation de création vous est alors envoyé.

L'objet du mail aura pour objet : « Confirmation de création d'un accord-cadre - référence ».



# 2.3 Définition des lots



Par défaut, vous voyez l'objet principal de ses lots. Vous pouvez toutefois renseigner un ou plusieurs objets complémentaires. Un clic sur le lien à droite « ouvre » les objets complémentaires.



Pour supprimer les objets complémentaires, vous cliquez sur le même qui est devenu « Supprimer les détails ».

Un double clic dans une case ouvre la liste des codes CPV.

Dans la liste, un clic sur un code CPV, l'inscrit dans le champ correspondant.

Ces informations sont transmises directement au module de publication et au module de création de l'avis annuel des marchés passés. Elles ne sont donc saisies qu'une seule fois.

# 2.3.2 Cas particulier : une date limite de réception des plis différente en fonction des lots

Lors de la création de la consultation, vous pouvez choisir d'avoir une date limite de remise des plis différente en fonction des lots.

Lors de la validation des intitulés de lot et des codes CPV, vous disposez d'une nouvelle fenêtre vous permettant de saisir manuellement ou grâce à l'import direct d'une série de dates les dates relatives à chaque lot.





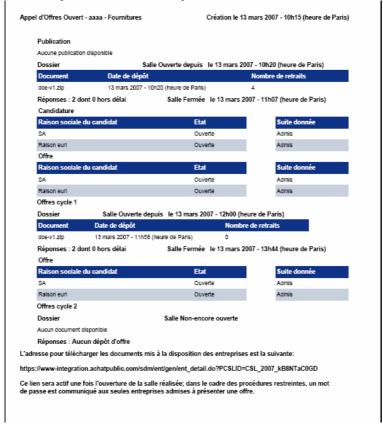
La modification de ces dates est possible avec la modification des informations concernant les lots.

A l'issue de la création de la consultation une fiche de consultation apparaît.

Ce « Tableau de bord » vous permet de suivre l'état d'avancement de votre consultation de la création à la clôture.



La fiche d'avancement vous permet d'avoir une synthèse de vos actions sur la consultation.





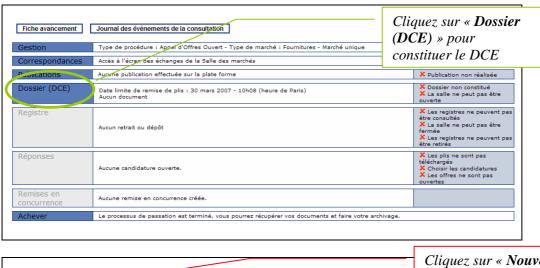
Le journal des évènements de la consultation vous permettra de savoir qui a réalisé telle ou telle action sur la consultation.

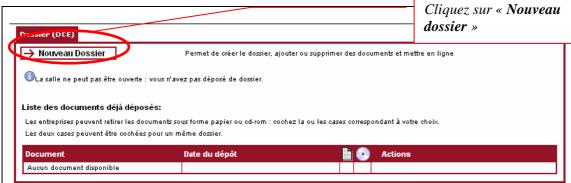
Date	Etape de la procédure	Nom du document	Complément	Réalisée par
13/03/2007	Création de la consultation	8888	888	-
Avis				
Dossier				
13/03/2007	Constitution du DAC	dce-v1.zlp	-	Mile Maupin
Salle				
13/03/2007	Ouverture de la salle	-	-	Mile Maupin
13/03/2007	Fermeture de la salle	-	-	Mile Maupin
Ouverture des	s plis			
13/03/2007	Choix des candidatures à ouvrir	candidature	SA	Mile Maupin
13/03/2007	Choix des candidatures à ouvrir	candidature	Raison euri	Mile Maupin
13/03/2007	Choix des affres à auvrir	-	SA	Mile Maupin
13/03/2007	Choix des offres à ouvrir		Raison euri	Mile Maupin
Dossler				
13/03/2007	Constitution du DCE	dce-v1.zlp	-	Mile Maupin
Salle				
13/03/2007	Ouverture de la salle	-	-	Mile Maupin
13/03/2007	Fermeture de la salle		-	Mile Maupin
Ouverture des	s pilis			
13/03/2007	Admission candidature	8A	-	Mile Maupin
13/03/2007	Admission candidature	Raison euri	-	Mile Maupin
13/03/2007	Choix des affres à auvrir	-	SA	Mile Maupin
13/03/2007	Choix des offres à ouvrir		Raison euri	Mile Maupin
Dossier				
Salle				
Ouverture des	s plis			
13/03/2007	Admission candidature	8A	-	Mile Maupin
13/03/2007	Admission candidature	Raison euri	-	Mile Maupin
13/03/2007	Admission candidature	8A	-	Mile Maupin
13/03/2007	Admission candidature	Raison euri	-	Mile Maupin
Fin de la cons	suitation			
Archivage				
Suppression (	de la consultation			
	<del></del>			



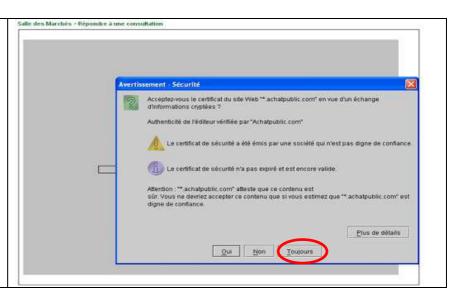
# 3 CONSTITUER ET METTRE EN LIGNE LE DCE

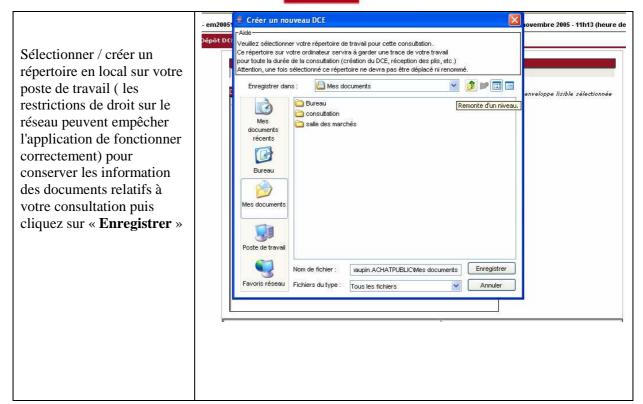
# 3.1 Constituer le DCE



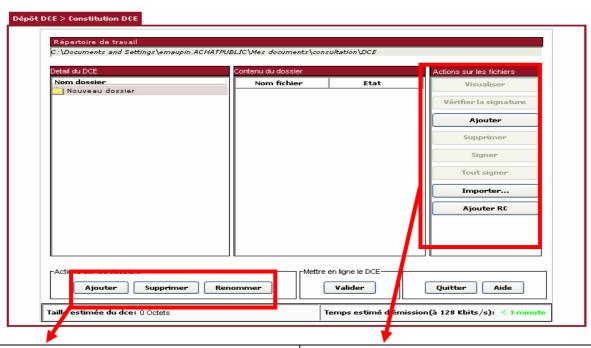


À l'ouverture de l'environnement Java, un message demandant l'acceptation des certificats achatpublic.com peut apparaître. Cliquez sur « **Toujours** » pour lancer le démarrage de l'application.





Confirmez votre choix en cliquant « Oui »



#### Actions sur les dossiers

- ajouter : ajouter un dossier
- supprimer : supprimer un dossier
- renommer : renommer un dossier

#### **Actions sur les fichiers:**

- visualiser : permet de visualiser un document dans la colonne « contenu du dossier »
- **vérifier la signature** : permet de vérifier la signature des documents contenus dans le DCE
- **ajouter** : permet d'ajouter de nouveaux documents au DCE
- **supprimer** : permet de supprimer un document du DCE



- **signer** : permet, si vous possédez un certificat de signature, de signer un document contenu dans le DCE
- **tout signer** : permet de signer l'ensemble des documents constituant le DCE
- **importer** : permet d'ajouter un document signé par un tiers via le parapheur « des outils autonomes ».
- **ajouter RC** : permet de mettre en ligne votre Règlement de Consultation

Sélectionnez le dossier dans lesquels vous souhaitez ajouter des documents puis cliquez sur « **Ajouter** »

Une nouvelle fenêtre s'ouvre.



Sélectionner les documents que vous voulez ajouter à votre DCE puis cliquez sur « **Ouvrir** ». Une fenêtre de téléchargement s'ouvre.

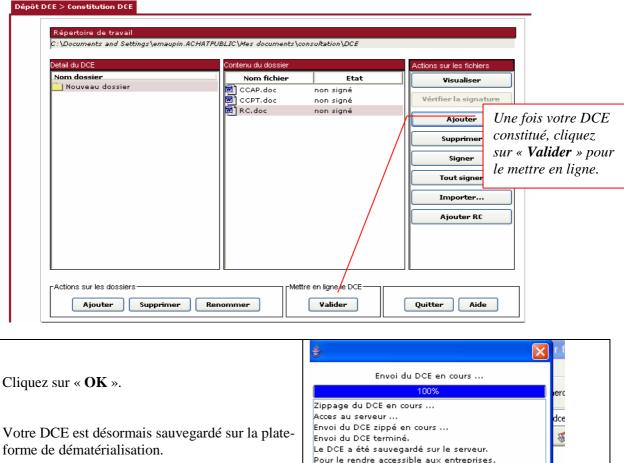
si vos fichiers se trouvent sur le réseau, pensez à vérifier auprès de votre service informatique qu'aucune restriction n'empêchera l'application de copier ces fichiers.

Vos fichiers apparaissent désormais dans la colonne « **Contenu du dossier** »

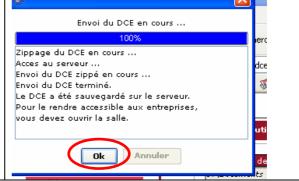




# 3.2 Mettre en ligne votre DCE



forme de dématérialisation.



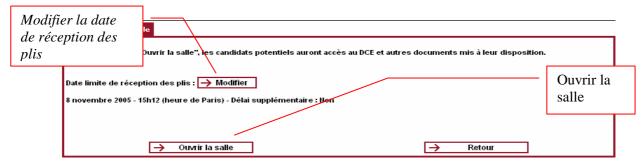
Pour le rendre accessible aux entreprises, vous devez ouvrir la salle.

# LE DOSSIER DE CONSULTATION

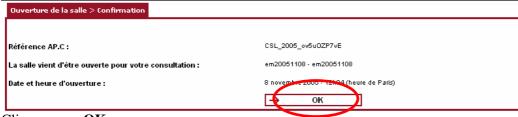
#### L'ouverture de la salle 4.1





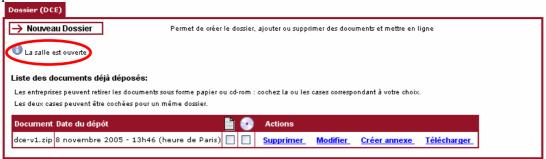


Une fenêtre de confirmation vous propose de valider votre choix.



Cliquez sur « OK »

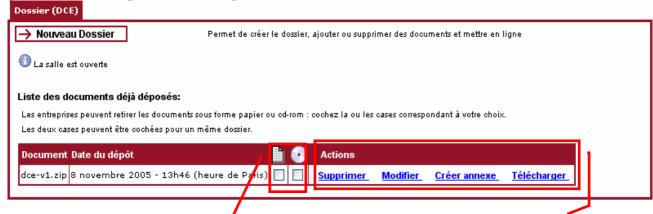
La Salle des Marchés est ouverte, les soumissionnaires ont désormais accès à votre DCE sur achatpublic.com.



# 4.2 Demande de DCE sur support physique

# 4.2.1 Le choix du support physique

Si vous disposez de l'option, vous pourrez choisir quel dossier et sous quelle forme, vous souhaitez qu'il soit mis à la disposition des entreprises.





Si vous souhaitez que les entreprises puissent retirer les documents sous forme papier ou/et cdrom : cochez la case correspondante. Vous pouvez cochez les deux cases pour un même document.

Une fois la case cochée, votre demande est prise en compte.

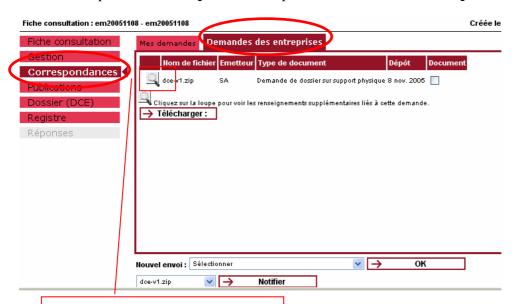
si vous décochez la case, votre demande sera annulée.

- « Supprimer » : supprimer le document
- « **Modifier** » modifier le contenu du document
- « **Créer annexe** » : créer une annexe au document
- « **Télécharger** » : télécharger le document

Vous pouvez maintenant quitter l'application.

# 4.2.2 La demande de l'entreprise

Pour voir si une entreprise a demandé que les documents lui soient remis sous la forme que vous avez autorisée, cliquez sur « **correspondances** », puis sur « **demande des entreprises** ».



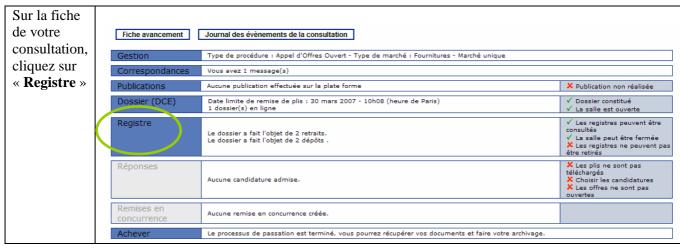
Si vous cliquez sur la loupe, vous obtiendrez des informations sur l'entreprise requérante et sur le type de support demandé.



# 5 PREPARER LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

# 5.1 Fermer la salle

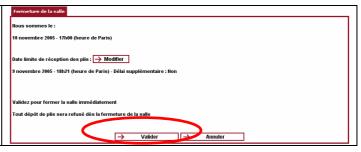
Fermer



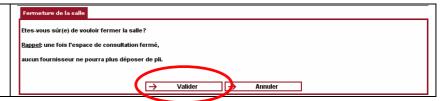




Un écran vous rappelle l'heure et la date de fermeture. Confirmez votre choix en cliquant à nouveau sur le bouton « **Valider** ».



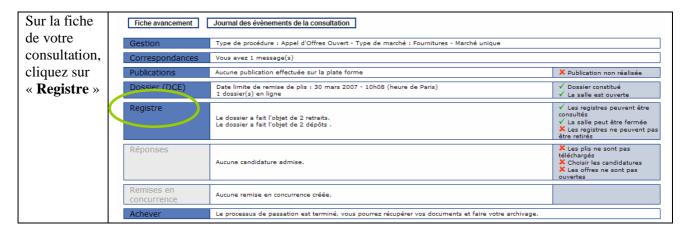
Confirmez à nouveau votre choix en cliquant sur « Valider »





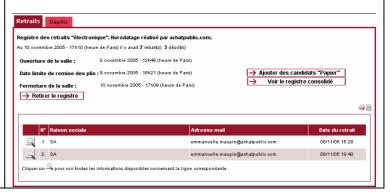
#### La fermeture de la salle est maintenant effective.

# 5.2 Le registre



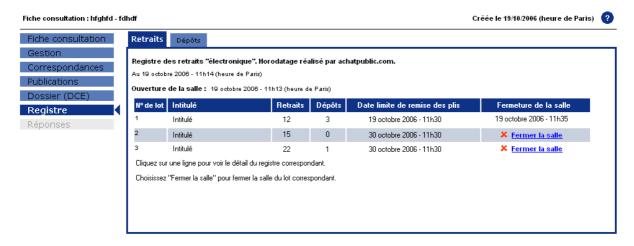
Sur la page « Registre ».

Vous pouvez retirer le registre,
ajouter des candidats papier.
Si vous voulez que les candidats
« papier », apparaissent sur le registre,
vous devez d'abord ajouter ces
candidats et ensuite retirer le registre.





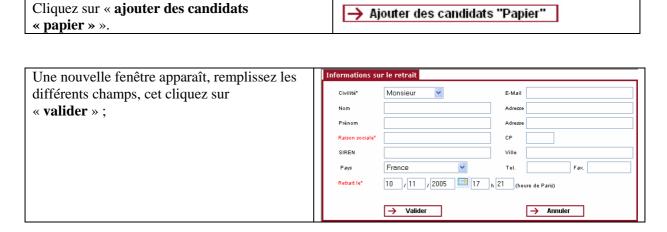
# Cas particulier : date limite de réception des plis différente en fonction des lots

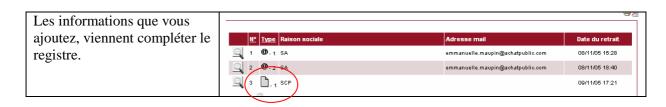


Quand vous cliquez sur une ligne, le registre est présenté comme actuellement pour le lot concerné uniquement.

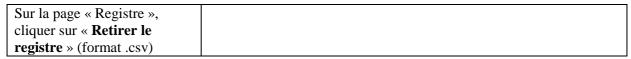
Dans le cas des procédures ouvertes, la page retraits est la même que celle présentée jusque là.

# 5.2.1 Ajout de candidats "papier"



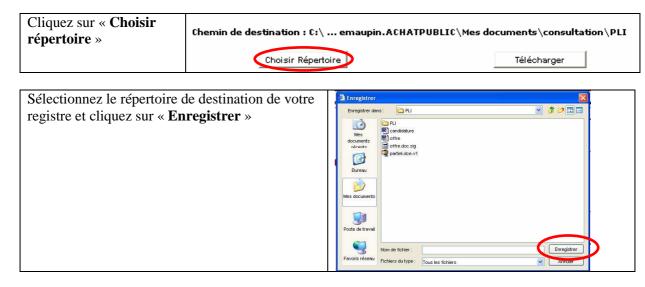


# 5.2.2 Le retrait du register

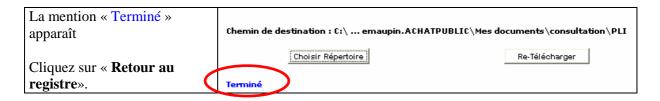






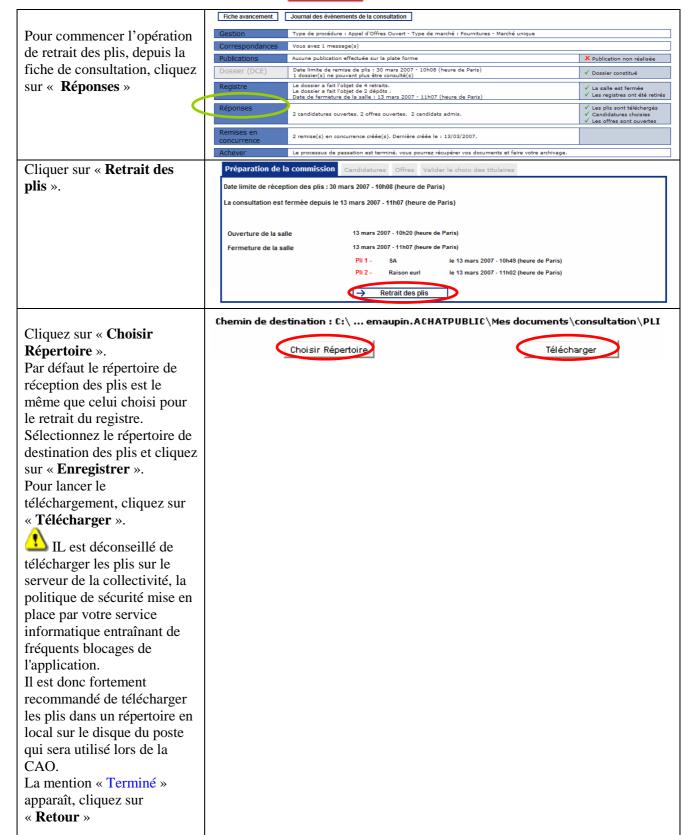






# 5.3 Retirer les plis

Vous allez maintenant télécharger les enveloppes relatives à votre consultation. Ces plis sont chiffrés et ne seront ouverts qu'après téléchargement des clés correspondant aux candidatures et aux offres sélectionnées lors de la commission d'appel d'offres.





# Cas particulier: date limite de réception des plis différente en fonction des lots

Par défaut tous les lots dont la salle est fermée sont cochés.



Les lots pour lesquels la salle est encore ouverte ne sont pas cochables.

Lorsque les plis ont déjà été retirés, une nouvelle colonne est ajoutée et indique la date de retrait des plis pour le lot correspondant. Par commodité, la colonne pourra exister dès le départ, les champs auront tous la valeur « non ».



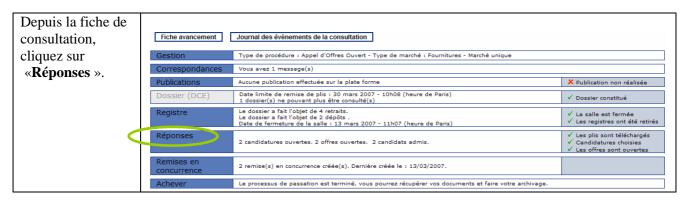
Les plis sont maintenant téléchargés sur votre poste de travail. Vous ne pouvez cependant ni les ouvrir ni les lire : ils sont chiffrés (ou cryptés).



# 6 TENIR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

# 6.1 Ouvrir les candidatures

#### 6.1.1 Sélectionner les candidatures





Les plis reçus après la date limite que vous avez fixée ission Candidatures Offres Valider le choix des titulaires sont considérés hors délais et apparaissent en rouge. nsultation est fermée depuis le 13 mars 2007 - 11h07 (heure de Paris) **V** Pli n°1 - SA arrivé le 13 mars 2007 - 10h49 (heure de Paris) Cochez les cases qui V Pli n°2 - Raison eurl arrivé le 13 mars 2007 - 11h02 (heure de Paris) correspondent aux plis que Valider → Décisions de la commission vous désirez ouvrir puis cliquez sur « valider ». Vous accédez à l'écran de retrait des clés



#### 6.1.2 Retirer les clés

Retrait des clefs Vous pouvez maintenant retirer les clés en cliquant Liste des clefs : candidatures sur « Valider retrait ». Ouverture de la salle 8 novembre 2005 - 13h48 (heure de Paris) Le retrait des clés 9 novembre 2005 - 18h21 (heure de Paris) Date limite de réception des plis : correspond à l'ouverture des Fermeture de la salle enveloppes papier. Dès que Pli nº1 SA arrivé le 8 novembre 2005 - 19h00 (heure de Paris) cette opération sera effectuée, les enveloppes ne → Valider retrait Retour pourront plus être considérées comme non ouvertes.

Sélectionnez le certificat de chiffrement d'Achatpublic.com et appuyez sur « **Valider** ».



- Insérez votre support de déchiffrement (clé USB/carte/disquette)
- Cliquez sur « Ok »

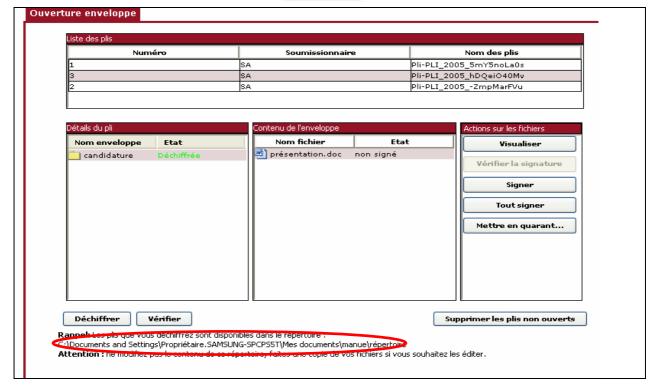
Une fenêtre s'ouvre pour vous demander votre code PIN, saisissez-le et cliquez sur «  $\mathbf{OK}$  ».



Une fenêtre s'ouvre pour vous demander votre code PIN, saisissez-le et cliquez sur « OK ».

#### 6.1.3 Ouvrir les candidatures

Une nouvelle fenêtre apparaît :



Vos candidatures sont ouvertes et disponibles dans votre répertoire de destination.

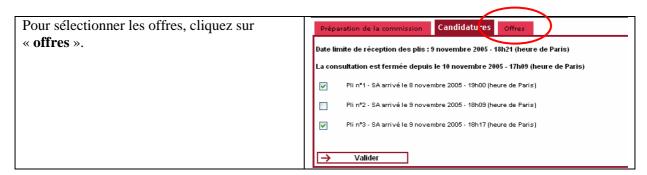
Vous avez maintenant la possibilité de lire toutes les candidatures que vous avez choisi d'ouvrir. Sur la page des candidatures cliquez sur « **Supprimer les plis non ouverts ».** 

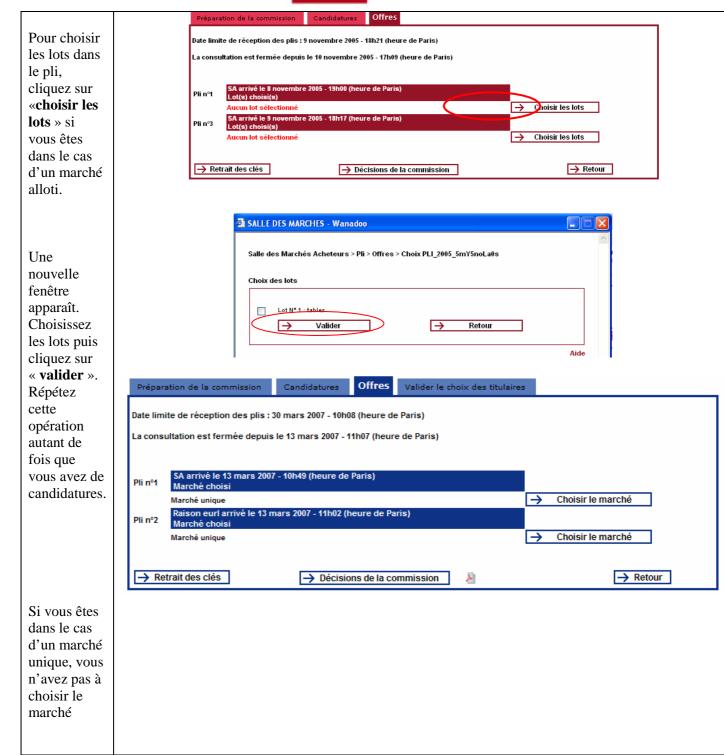
Vous pouvez quitter la page d'ouverture des candidatures, cliquez sur « Retour ».

# 6.2 Ouvrir les offres

#### 6.2.1 Sélectionner les offres

si vous avez ouvert les candidatures sur un poste différent de celui sur lequel vous allez ouvrir les offres, vous devez impérativement refaire la préparation de votre commission (téléchargement des plis).





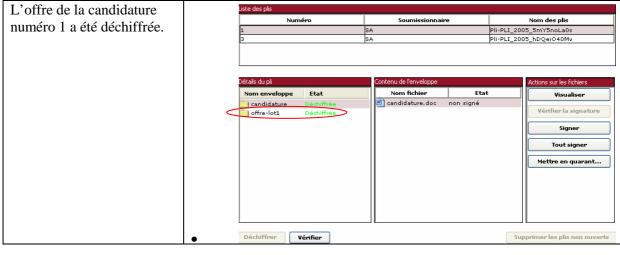
#### 6.2.2 Retirer les clés

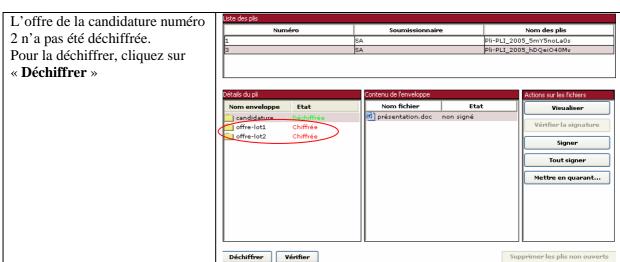
- Vous pouvez maintenant retirer les clés correspondant aux lots choisis en cliquant sur « retrait des clés ».
- Validez votre choix en cliquant sur « Valider retrait ».

Le retrait des clés correspond à l'ouverture des enveloppes papier. Dès que cette opération sera effectuée, les enveloppes ne pourront plus être considérées comme non ouvertes.

• Sélectionnez le certificat de chiffrement d'Achatpublic.com et appuyez sur « Valider ».

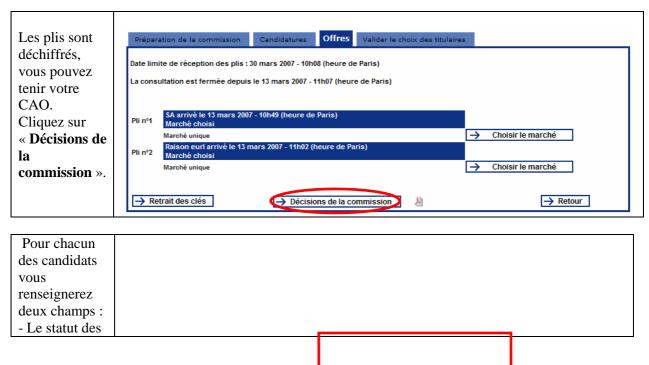


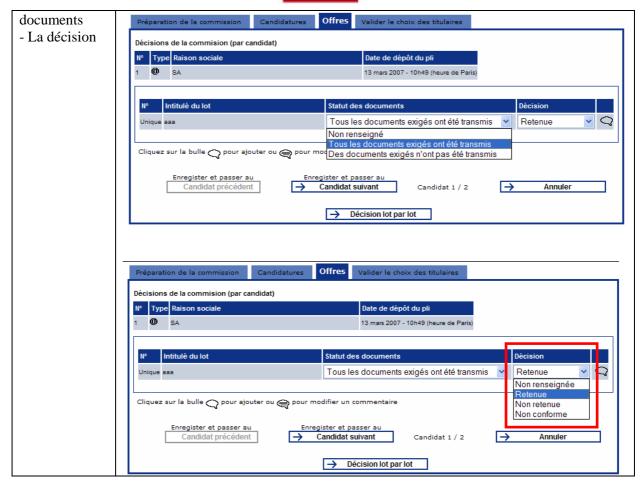




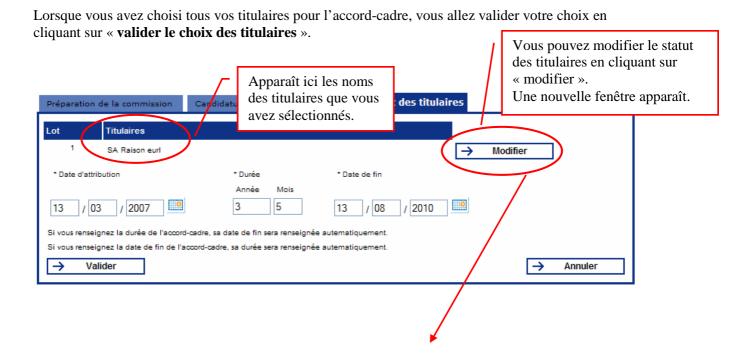
Une fois que vous avez procédé au déchiffrement de l'ensemble des offres, cliquez sur «Retour ».

#### 6.2.3 Décisions de la Commission

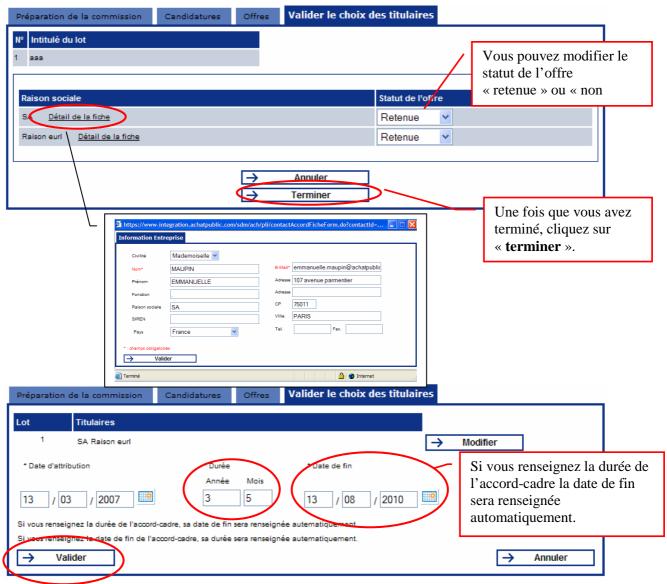




Une fois que vous avez terminez, vous pouvez passer au candidat suivant en cliquant sur « candidat suivant ». Vous procéderez alors de la même manière.







Une fois que vous avez terminé, cliquez sur « valider ».

⚠

Vous ne pourra pas valider votre page, si:

- Au moins deux dates ne sont pas renseignées.
- Pour un lot, il n'y a pas de titulaire présent.



Cette nouvelle fenêtre, vous permet de renommer les lots en marchés. En cliquant sur « **modifier** » vous accédez à une nouvelle page.





Vous pouvez alors modifier les intitulés et les références de marché.

Vous pouvez également utiliser la saisie semi-automatique, c'est-à-dire que vous pouvez récupérer l'ensemble des intitulés d'un fichier Word ou excel.

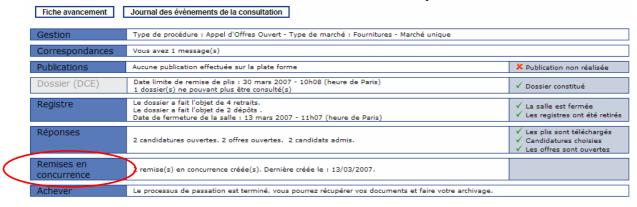
Une fois que vous avez terminé, clique sur « valider » pour enregistrer les modifications.



Cliquez sur « validez ».

# 7 REMETTRE EN CONCURRENCE

Les remises en concurrences sont accessibles depuis la fiche de consultation de votre accord-cadre. Vous trouverez sur cette fiche le nombre de remise en concurrence que vous avez effectué.



Après avoir cliqué sur « remises en concurrence », vous serez redirigé vers la page suivante :

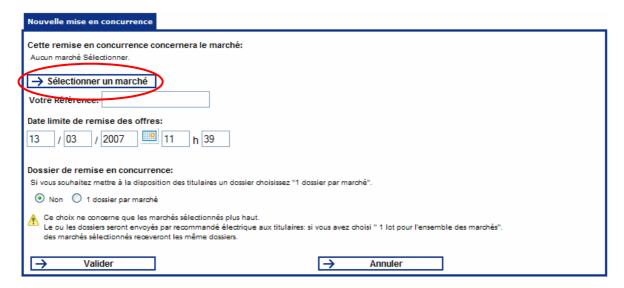




Pour créer une remise en concurrence, cliquez sur « créer une nouvelle remise en concurrence ».

# 7.1 Créer une remise en concurrence

En choisissant de créer une remise en concurrence, vous arrivez sur la page suivante :



En cliquant sur « **sélectionner un marché** », vous pourrez sélection le marché qui concernera cette mise en concurrence grâce à la page suivante :

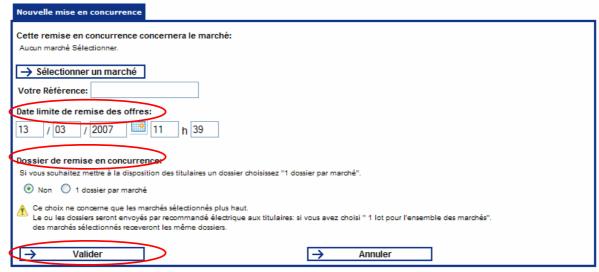


Une fois votre marché sélectionné, cliquez sur « valider ».

Vous revenez alors à la page « nouvelle remise en concurrence ».

Vous allez alors pouvoir indiquer la date de remises des offres et choisir de mettre à disposition des titulaires un dossier de remise en concurrence ou non. Si vous choisissez de ne pas mettre à la disposition des titulaires un dossier, vous pourrez directement ouvrir la salle.

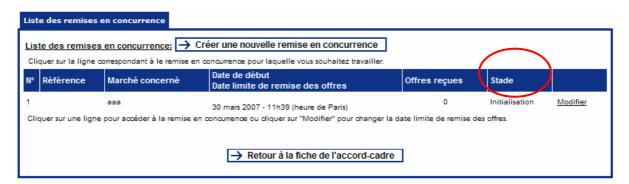




Si vous choisissez de ne pas mettre à la disposition des titulaires un dossier, vous pourrez ouvrir directement la salle.

Une fois que vous avez terminé, cliquez sur « valider ».

Vous allez être redirigé vers une nouvelle fenêtre.

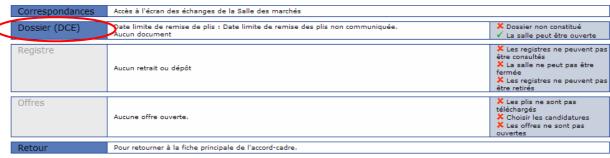


Sur cette nouvelle page, vous allez trouve plusieurs éléments :

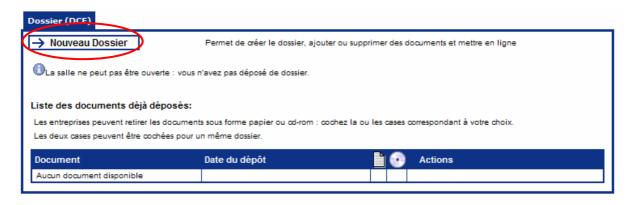
- La référence du marché
- Le marché concerné
- La date de début et la date limite de remise des offres
- Le nombre d'offres reçues
- Le stade de la remise en concurrence : le stade pourra être
  - o Initialisation : la remise en concurrence est créée et la salle est non ouverte
  - o En cours : la salle a été ouverte et les clés non pas été téléchargées
  - o Etude des offres : la salle est fermée et les clés ont été téléchargées
  - o Terminée : les décisions de la CAO ont été enregistrées (si vous disposez de l'option CAO).
- Vous pouvez modifier la date de remise des offres, en cliquant sur « modifier ».

En cliquant sur « initialisation », vous allez avoir accès à une fiche résumée de votre remise en concurrence.



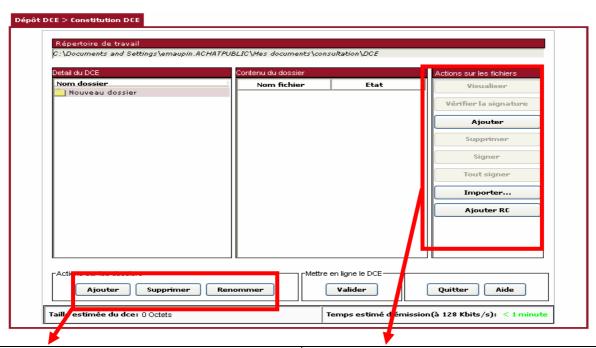


# 7.2 Mettre en ligne le DCE



Pour pouvoir ouvrir la salle, vous devez mettre en ligne votre DCE.

Cliquez sur « nouveau dossier ».



#### Actions sur les dossiers

- ajouter : ajouter un dossier

- supprimer : supprimer un dossier

- renommer : renommer un dossier

#### **Actions sur les fichiers:**

- visualiser : permet de visualiser un document dans la colonne « contenu du dossier »
- **vérifier la signature** : permet de vérifier la signature des documents contenus dans le DCE



- ajouter : permet d'ajouter de nouveaux documents au DCE
- **supprimer** : permet de supprimer un document du DCE
- **signer**: permet, si vous possédez un certificat de signature, de signer un document contenu dans le DCE.
- **tout signer** : permet de signer l'ensemble des documents constituant le DCE
- **importer** : permet d'ajouter un document signé par un tiers via le parapheur « des outils autonomes ».
- **ajouter RC** : permet de mettre en ligne votre Règlement de Consultation

Sélectionnez le dossier dans lesquels vous souhaitez ajouter des documents puis cliquez sur « **Ajouter** »

Une nouvelle fenêtre s'ouvre.



Sélectionner les documents que vous voulez ajouter à votre DCE puis cliquez sur « **Ouvrir** ». Une fenêtre de téléchargement s'ouvre.

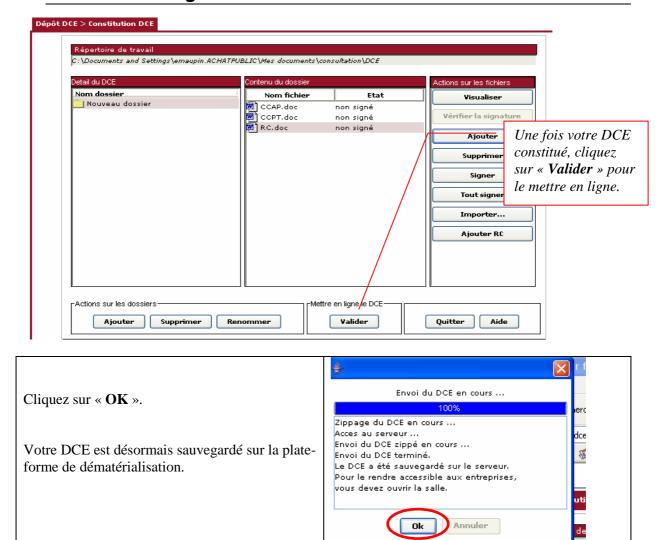
si vos fichiers se trouvent sur le réseau, pensez à vérifier auprès de votre service informatique qu'aucune restriction n'empêchera l'application de copier ces fichiers.

Vos fichiers apparaissent désormais dans la colonne « **Contenu du dossier** »

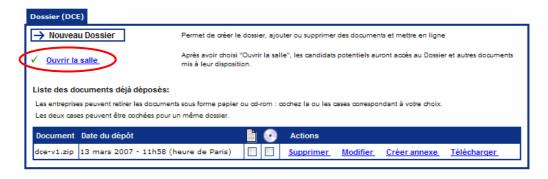




# 7.3 Mettre en ligne votre DCE

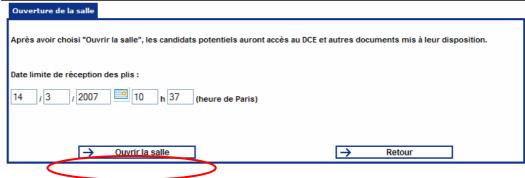


## 7.4 L'ouverture de la salle

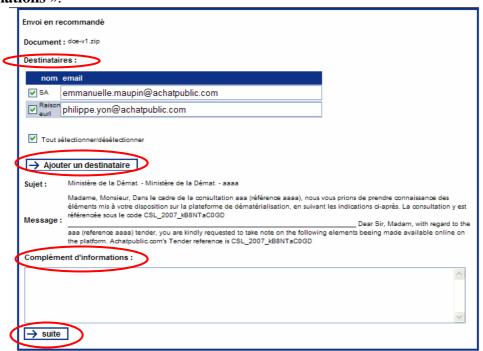


Cliquez sur « **ouvrir la salle** ». Vous pouvez modifier la date limite de remise des plis. Après avoir cliqué sur « ouvrir la salle », les titulaires pourront avoir accès au DCE.





Les documents que vous souhaitez mettre à disposition des titulaires, leurs seront envoyer en recommandé. Vous pouvez sélectionner ou désélectionner les destinataires du recommandé. Vous pouvez ajouter des destinataires en cliquant sur « ajouter des destinataires ». Le mail qui sera envoyé aux titulaires apparaît, vous pouvez ajouter d'autres informations. Pour ce faire, vous pouvez rédiger votre texte dans la partie « compléments d'informations ».



Une fois que vous avez terminé, cliquez sur « suite ».

Vous allez être redirigé vers une nouvelle fenêtre qui sera un récapitulatif de votre envoi en recommandé. Vous y trouverez le document envoyé, les destinataires et le message. Pour valider l'envoi, cliquez sur « valider ».





Une nouvelle fenêtre apparaît, vous devez confirmer votre envoi, en cliquant sur « **OK** ».



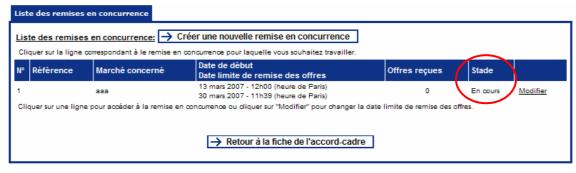
Un récapitulatif de votre envoi en recommandé apparaît alors.



En cliquant sur « retour », dans la partie gauche de votre écran, vous revenez à la fiche de consultation générale.

En cliquant sur « remises en concurrence », vous arrivez sur la page « liste des remises en concurrence » et vous voyez que le stade de la consultation a évolué et est passé sur « en cours ».





## 7.5 Préparer la CAO

#### 7.5.1 Fermer la salle



Sur la fiche de consultation, cliquez sur « registre ».

Pour clore l'espace de consultation et empêcher la remise des plis, cliquez sur « fermer la salle ».

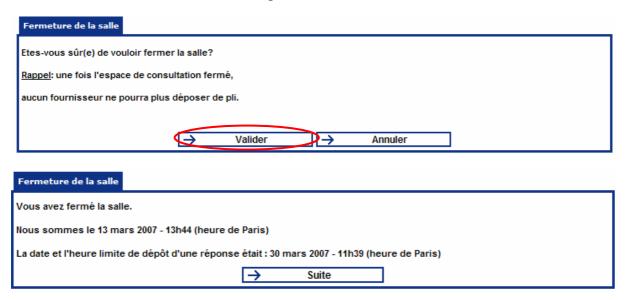


Un écran vous rappelle l'heure et la date de fermeture. Confirmez votre choix en cliquant à nouveau sur le bouton « **valider** ».



Fermeture de la salle
Nous sommes le :
13 mars 2007 - 13h43 (heure de Paris)
Date limite de réception des plis : → Modifier
30 mars 2007 - 11h39 (heure de Paris)
Validez pour fermer la salle immédiatement
Tout dépôt de plis sera refusé dès la fermeture de la salle
→ Valider → Annuler

Confirmez à nouveau votre choix en cliquant sur « valider »



La fermeture de la salle est maintenant effective.

### 7.5.2 Le registre



Sur la fiche de consultation, cliquez sur « registre ».





Sur la page du registre, vous pouvez : ajouter des candidats papier en cliquant sur « ajouter des candidats papier ». si vous voulez que les candidats papier apparaissent sur le registre, vous devez d'abord ajouter ces candidats et ensuite retirer le registre.

Pour retirer le registre, cliquez sur « **retirer le registre** » (procédure identique à celle définie dans le paragraphe 5.2.2).

Une fois le registre retiré, vous pouvez retirer les plis.

## 7.5.3 Retirer les plis

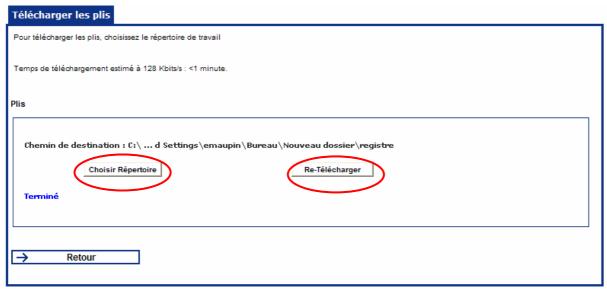
Vous allez pouvoir télécharger les enveloppes relatives à la consultation. Ces plis sont chiffrés et ne seront ouvert qu'après téléchargement des clés correspondant aux offres sélectionnées lors de la CAO.

Cliquez sur « offres » depuis la fiche de consultation de la remise en concurrence.



Cliquez sur "retrait des plis".





Cliquez sur « **choisir répertoire** » ; par défaut le répertoire de réception des plis est le même que celui choisi pour le retrait du registre. Sélectionner le répertoire puis cliquez sur « **enregistrer** ». Pour lancer le téléchargement, cliquez sur « **télécharger** ».

## 7.6 Tenir la CAO

#### 7.6.1 Sélectionner les offers

Pour sélectionner les offres, cliquez sur « offres ».



Pour choisir le marché, cliquez sur « choisir le marché ».

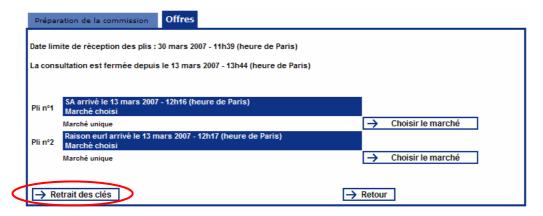
Une nouvelle fenêtre apparaît ; choisissez le marché et cliquez sur « valider ». Répétez cette opération autant de fois que vous avez de titulaires.





#### 7.6.2 Retirer les clés

Cliquez sur « retrait des clés » pour retirer les clés correspondant aux marchés choisis.

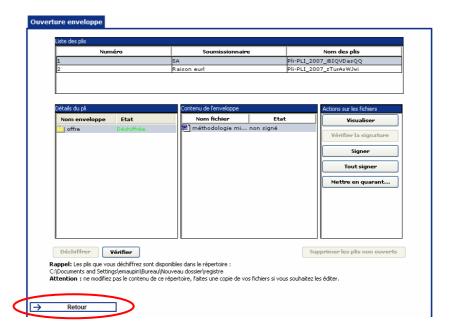


Valider votre choix en cliquant sur « valider retrait ».

Le retrait des clés correspond à l'ouverture des enveloppes papier. Dès que cette opération sera effectuée, les enveloppes ne pourront plus être considérées comme non ouvertes.



Sélectionner le certificat de chiffrement et appuyer sur « valider ».





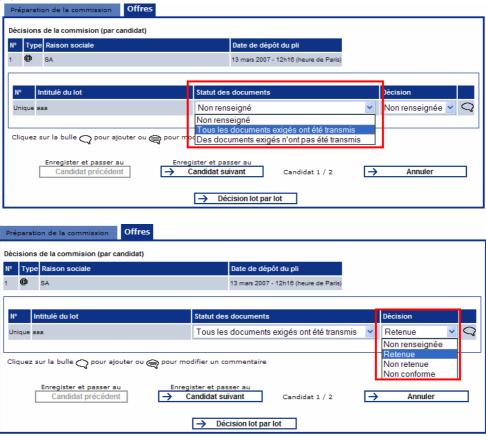
Une fois que vous avez procédé au déchiffrement de l'ensemble des offres, cliquez sur « **retour** ».

#### 7.6.3 Décision de la commission



Pour chacun des candidats vous renseignerez deux champs :

- Le statut des documents
- La décision

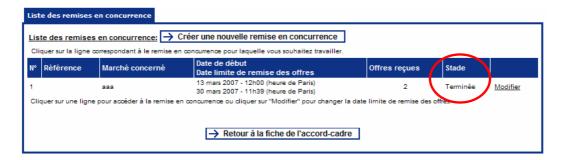


Une fois que vous avez terminez, vous pouvez passer au candidat suivant en cliquant sur « candidat suivant ». Vous procéderez alors de la même manière.

En cliquant sur « **retour** », à gauche de votre écran, vous arrivez sur le fiche de consultation générale.



En cliquant sur « remises en concurrence » sur cette même fiche, la fenêtre « liste des remises en concurrence » s'ouvre. Le stade de la remise en concurrence indique « terminée ».

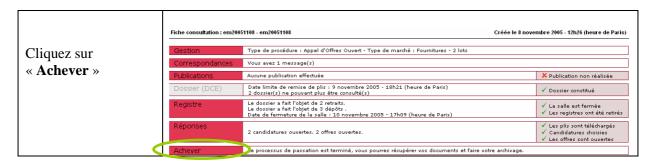


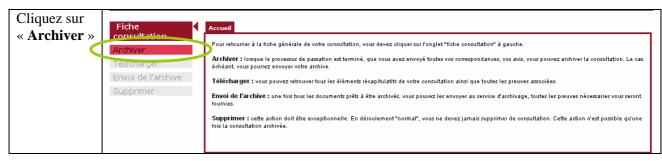
Si vous souhaitez procéder à de nouvelles remises en concurrence, vous devez répéter les étapes décrites dans le paragraphe 7.

#### 8 TERMINER UN ACCORD-CADRE

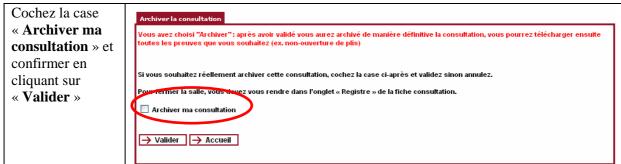
#### 8.1 Achever la consultation

Cette action est la dernière étape de la procédure dématérialisée. Elle est définitive. Une fois la procédure de clôture achevée, il ne vous sera plus possible d'effectuer des modifications sur votre consultation à l'exception du retrait des preuves et de la suppression de la consultation.

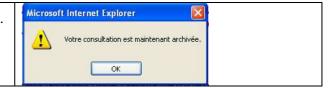






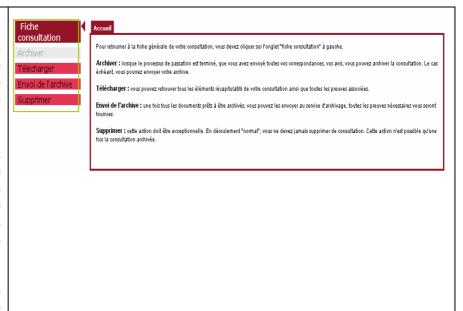


Cliquez sur « OK ». Votre consultation archivée.

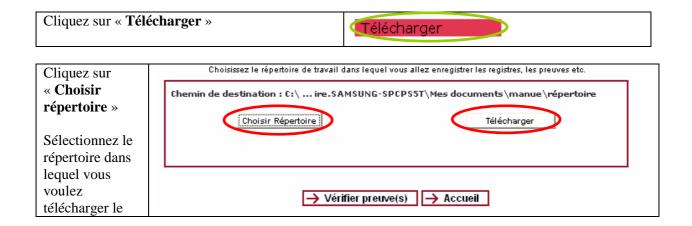


#### Vous pouvez:

- « **télécharger** » : vous pouvez télécharger tous les éléments récapitulatifs de la procédure et les preuves.
- « envoi de l'archivage » : une fois tous les documents prêts à être archivés, vous pouvez les envoyer au service d'archivage, toutes les preuves nécessaires vous seront fournies.
- « supprimer » :action exceptionnelle, vous pouvez supprimer votre consultation.



# 8.2 Télécharger les preuves





registre des
preuves et
cliquez sur le
bouton
« Enregistrer »
confirmez en
cliquant sur le
bouton « Ok ».

Cliquez sur
« Télécharger »

La mention « Terminé » apparaît : vous avez téléchargé avec succès le registre des preuves.

## 8.3 Vérifier les preuves



Dans la fenêtre qui s'affiche, cliquez sur « **Parcourir** »

Sélectionnez les preuves que vous voulez vérifier et cliquez sur « Ouvrir ».

Cliquez sur « **Valider** » et patientez quelques instants.



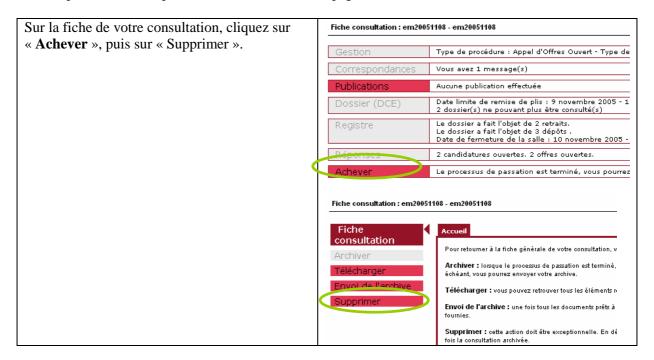


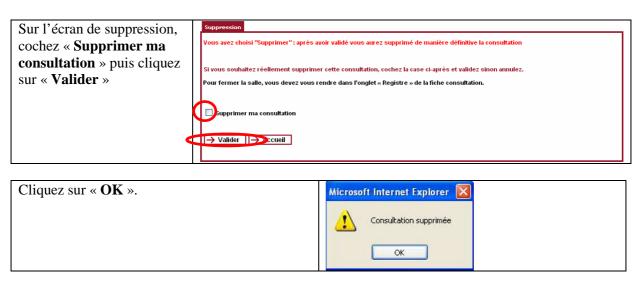
Pour sortir, cliquez sur « Quitter ».

### 9 SUPPRIMER LA CONSULTATION

Une fois toutes les opérations effectuées sur votre consultation, vous avez la possibilité de la supprimer.

Cette opération fera disparaître la consultation de la page d'accueil « Mes consultations ».





Votre consultation est supprimée et n'apparaît plus sur la page d'accueil « Mes consultations ».